

communiqué de presse

Date 1^{er} juillet 2021

FABIENNE COLAS, RÉÉLUE PRÉSIDENTE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE BRETAGNE (MFB)



La Mutualité Française Bretagne (MFB) a tenu son conseil d'administration le mardi 29 juin 2021. Ce fut l'occasion pour Fabienne Colas, renouvelée dans son mandat de Présidente, de militer en faveur du modèle mutualiste et présenter les projets pour les années à venir.

Fabienne Colas : « Je suis attachée à la diversité et à la pluralité des mutuelles. Au-delà de nos différences, nous sommes rassemblés pour défendre les valeurs de solidarité que nous incarnons tous, et qui, aujourd'hui sont mises à mal. Il nous appartient aujourd'hui de faire preuve de courage, c'est-à-dire de mettre du cœur et de la rage dans la défense du mouvement mutualiste en région Bretagne ».

La Mutualité Française Bretagne, acteur du débat

public, défend l'accès aux soins pour tous, via un modèle de protection sociale solidaire, dans les instances de démocratie sanitaire et participe à la lutte contre toute forme de discrimination. Dans la feuille de route de la MFB, les élus se sont engagés à promouvoir les actions de prévention et de promotion de la santé, renforcer les liens entre les adhérents, mutuelles et services de soins et d'accompagnement, et développer des partenariats extérieurs, notamment universitaires et favoriser les démarches d'innovation, en priorisant celles en direction de la jeunesse.

La MFB est affiliée à la Fédération Nationale de la Mutualité Française, qui vient de publier le 24 juin un Observatoire Santé Mentale et formuler dix propositions en préparation des Assises nationales de la santé mentale et de la psychiatrie. Un débat sera organisé à la rentrée pour présenter ces propositions.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE BRETAGNE REPRÉSENTE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF) AU NIVEAU RÉGIONAL.

UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



1 620 000

personnes protégées
par les mutuelles dans la région



154

mutuelles adhérentes



231

services de soins et
d'accompagnement
mutualistes





À propos de la Mutualité Française Bretagne

La Mutualité Française Bretagne (MFB), union régionale de la Mutualité Française, mène toute son action en relation étroite avec les mutuelles santé et les établissements de soins et de services mutualistes.

La MFB rassemble et représente plus de 154 mutuelles protégeant près de 1 breton sur 2 ⁽¹⁾. Ces mutuelles proposent, tout au long de la vie et sans discrimination, des prestations d'assurance complémentaire santé et de prévoyance à tous les publics et notamment les plus fragilisés.

La Mutualité Française en Bretagne, en promouvant le mutualisme et ses acteurs, œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population.

La Mutualité Française en Bretagne, c'est aussi le 1^{er} réseau sanitaire et social régional avec ses 231 services de soins et d'accompagnement mutualistes qui apportent des réponses aux besoins de santé et de bien-être de la population, de la petite enfance au plus grand âge⁽²⁾.

Elle accompagne chaque citoyen au quotidien vers une meilleure santé et plus de bien-être, en alliant expertise et innovation.

Le programme service de prévention et de promotion de la santé de la MFB, avec ses 300 actions annuelles sur la région, contribue à préserver le capital santé des bretons et à améliorer la qualité de vie de tous, dans le respect de la politique de santé publique.

Elle contribue à construire une société plus équitable et engagée, en plaçant l'humain au cœur de son action et de son modèle.

(1) Soit 1 650 000 personnes protégées

(2) Soit 4700 emplois et 70 métiers

Contact presse : Jérôme Blin, chargé de communication
Tél : 02 90 01 54 07 - 06 83 98 53 53 - jblin@bretagne.mutualite.fr

20 square Louis et Maurice de Broglie • CS 74348
35043 Rennes

Tél : 02 99 67 88 15 — Fax : 02 99 67 88 10
www.bretagne.mutualite.fr

